



Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 22 juin 2004

Trois interpellations concernant l'agriculture et l'OMC

Lors de la dernière session parlementaire, l'Union suisse des paysans (USP) a coordonné au total trois interpellations concernant l'agriculture et l'OMC. Ces interpellations ont été déposées par les groupes de l'UDC et du PDC, ainsi que par Walter Müller (PRD SG), conseiller national et membre du comité de l'USP.

L'agriculture est devenue le sujet central des négociations du cycle actuel de l'OMC. Ce cycle de Doha donne l'impression très nette de se transformer en un cycle de l'accès aux marchés dans le secteur agricole. L'enjeu est donc d'importance pour l'agriculture suisse, qui doit assumer ses prestations dans un cadre caractérisé par des exigences exceptionnelles du point de vue des coûts de production, des conditions topographiques et des conditions climatiques, ainsi que par un carcan législatif particulièrement pesant en matière d'écologie, de protection des animaux et de planification du territoire.

Les signataires de ces trois interpellations demandent au Conseil fédéral de faire connaître sa position précise concernant les négociations en cours sur le volet agricole de l'OMC et les effets possibles d'un allègement marqué des conditions d'accès au marché.

Le simple fait que ce sujet ait fait l'objet de trois interpellations différentes, signées par des membres de plusieurs groupes, montre clairement que les effets possibles des négociations de l'OMC sur l'agriculture suisse n'inquiètent pas seulement les milieux agricoles, mais que les problèmes concernant l'avenir de l'agriculture suisse ont une dimension qui concerne toute la société.

04.3310 Interpellation. Négociations de l'OMC. Concessions excessives dans le domaine de l'agriculture. (déposée le 15 juin 2004 par le Groupe de l'Union démocratique du centre)

04.3337 Interpellation. OMC et agriculture. (déposée le 16 juin 2004 par le Groupe démocrate chrétien)

04.3361 Interpellation. Négociations de l'OMC et avenir du légume suisse. (déposée le 17 juin 2004 par Walter Müller, Conseiller national)

Renseignements:

Hansjörg Walter, président, mobile 079 404 33 92

Jacques Bourgeois, directeur; tél. 031 385 36 41, mobile 079 219 32 33

Urs Schneider, directeur-adjoint, chef état-major / communication, tél. 056 462 51 11, mobile 079 438 97 17

Roland Furrer, chef adjoint état-major / communication, tél. 056 462 51 11, mobile 079 432 29 15